



17ème législature

Question N° : 1569	De M. Olivier Falorni (Les Démocrates - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique > santé	Tête d'analyse >Pesticides retrouvés dans les cheveux et l'urine d'enfants	Analyse > Pesticides retrouvés dans les cheveux et l'urine d'enfants.
Question publiée au JO le : 29/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les traces de pesticides retrouvées dans les cheveux et l'urine d'enfants de l'agglomération rochelaise. En effet, le 12 octobre 2024, l'association Avenir santé Environnement a restitué les résultats de l'enquête qu'elle vient de mener, en partenariat avec un laboratoire public de toxicologie et de pharmacovigilance, sur l'imprégnation aux pesticides de 72 enfants des communes de Bourgneuf, Clavette, Dompierre-sur-Mer, Montroy, Périgny et Saint-Rogatien. Au total, quatorze molécules issues de pesticides ont été retrouvées dans les cheveux et l'urine des enfants participant à ce projet de recherche citoyen. Un certain nombre, en raison de leur potentiel caractère cancérigène, perturbateur endocrinien et neurotoxique, sont interdits à la vente depuis plusieurs décennies. Il pourrait s'agir ainsi de pesticides interdits et non utilisés depuis des années mais qui restent présents en raison de leur persistance dans l'environnement comme le dieldrine ou l'atrazine. Mais d'autres, comme l'acétamipride, détecté avec un fort niveau de concentration chez les plus jeunes sujets, signe d'une exposition aiguë, comme lors d'un épandage, pourraient provenir d'un usage illicite. Ces résultats, très inquiétants pour la santé des habitants de la plaine d'Aunis, sont à mettre en corrélation avec, à la fois, les épisodes récents de contamination de l'eau sur ce même territoire et avec les différents relevés atmosphériques réalisés par l'observatoire de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine. Ils sont également à mettre en perspective avec les cas de cancers pédiatriques en « excès de risque » recensés dans l'agglomération rochelaise et qui, selon la dernière étude publiée, seraient en augmentation. C'est pourquoi il lui demande si elle va tout mettre en œuvre pour que soit déterminée l'origine de certaines molécules issues de pesticides, mieux apprécier leur toxicité et faire évoluer en conséquence la réglementation, notamment l'autorisation de mise sur le marché, d'une part, et si elle entend renforcer les contrôles sur le territoire de la plaine d'Aunis, d'autre part.